



SEMINAIRE

APPLICATION DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS : QUEL ROLE POUR LES PARLEMENTS ?

GENEVE, 7 OCTOBRE 2010

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCES DE GENEVE (CICG), SALLE B (CCV)

Genève, le 13 septembre 2010

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'inviter votre parlement à prendre part à un séminaire sur les droits de l'homme qui sera organisé par l'UIP, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le 7 octobre 2010, le lendemain de la clôture de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP. Ce séminaire a pour vocation d'intensifier la participation des parlements au travail des organes des traités des Nations Unies, plus précisément au travail du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels couvrent les droits de l'homme dans leur intégralité. En les ratifiant, les Etats s'engagent à en appliquer les dispositions et à rendre compte régulièrement des mesures prises à cette fin au Comité des droits de l'homme, qui supervise l'application du Pacte relatif aux droits civils et politiques, et au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, qui supervise l'application du Pacte correspondant. Ces deux comités produisent des observations et recommandations finales à l'intention de chaque Etat partie. Les parlements peuvent apporter une contribution utile à ce processus de rapports et de suivi.

J'espère donc que votre parlement pourra participer au séminaire et qu'il désignera à cette fin, si possible, des membres de commissions dont le mandat est directement lié au travail de l'un ou l'autre des Comités onusiens ou des deux. Veuillez noter que cette invitation concerne en outre un administrateur parlementaire traitant de ces questions.

Des membres des deux Comités des Nations Unies ont été invités au séminaire pour en animer les travaux. Vous trouverez ci-joint un programme provisoire du séminaire. La version définitive sera affichée prochainement sur le site web de l'UIP.

./..

J'espère sincèrement qu'une délégation de votre parlement pourra prendre part à ce séminaire et vous serais reconnaissant de bien vouloir veiller à ce que votre parlement remplisse le formulaire d'inscription ci-joint et le retourne à l'UIP dans les meilleurs délais.

Je me réjouis à la perspective de la participation de votre parlement à ce séminaire et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders', enclosed within a hand-drawn, irregular loop.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général